



**239.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Francine Ranger,*

CERL-181030-01

*« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

*239.1 Adoption de l'ordre du jour*

*239.2 Nomination de la direction adjointe à la direction des ressources humaines*

*239.3 Ouverture du poste de direction adjointe au service de l'organisation et du cheminement scolaire au collège constituant de L'Assomption*

*239.4 Informations*

*239.5 Divers*

*239.6 Levée de l'assemblée »*

Adoptée à l'unanimité.

**239.2 Nomination de la direction adjointe à la direction des ressources humaines :**

À son assemblée du 18 septembre dernier, le comité exécutif autorisait la création et l'ouverture d'un nouveau poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, Mme Hélène Bailleu, directrice du collège constituant de Joliette, Mme Anne Higgins, directrice adjointe à la direction des ressources humaines, Mme Lorraine Dépelteau, représentante de l'Association locale des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Joëlle Chevalier au poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines.

Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines présente le profil de Mme Chevalier aux membres du comité exécutif.

*Attendu la création d'un poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines et la résolution CERL-180918-11 à l'effet de combler ce poste;*

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

*Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par Mme Nancy Lapointe,*

« *Il est résolu de nommer Mme Joëlle Chevalier au poste de directrice adjointe à la direction des ressources humaines, et ce, à compter du lundi 26 novembre 2018.* »

Adoptée à l'unanimité.

CERL-181030-02

### **239.3 Ouverture d'un poste de direction adjointe au service de l'organisation et du cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption :**

Le poste de directeur adjoint au Service de l'organisation et du cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption est devenu vacant comme suite au départ de son titulaire. Il y a donc lieu d'amorcer dès maintenant le processus de sélection visant à pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Il s'agit maintenant pour le comité exécutif, conformément au paragraphe 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation, d'autoriser l'ouverture du poste et de constituer le comité de sélection.

*Attendu le départ du titulaire du poste de direction adjointe au Service de l'organisation et du cheminement scolaires du collège constituant de L'Assomption;*

*Attendu l'importance d'amorcer le plus rapidement possible le processus de recrutement en vue de combler le poste;*

*Attendu la recommandation de la direction des ressources humaines et de la direction générale;*

*Attendu l'article 4.2 du Règlement portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;*

*Sur proposition de Mme Francine Ranger, dûment appuyée par Mme Diane Raymond,*

« *Il est résolu :*

- *d'autoriser l'affichage du poste de direction adjointe au service de l'organisation et au cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption;*

CERL-181030-03

- *de nommer M. Marcel Côté, directeur général, Mme Hélène Bailleu, directrice du collège constituant de Joliette, un membre du personnel cadre désigné par la direction générale provenant du collège constituant de L'Assomption, un membre représentant l'Association des cadres du Cégep régional de Lanaudière comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que la direction des ressources humaines agira comme membre et secrétaire du comité. »*

Adopté à l'unanimité.

#### **239.4 Informations :**

La demande en pourvoi qui devait être présentée à la cour supérieure le 25 octobre sera finalement présentée à une date ultérieure. Le juge a offert à la partie syndicale de répondre à l'avis de dénonciation qui leur a été signifié et de compléter leur dossier. Une nouvelle audition est prévue le 8 novembre prochain concernant la recevabilité de la demande en pourvoi. Le directeur général tient à informer les membres du comité exécutif que les relations avec les syndicats sont très cordiales et transparentes.

#### **239.5 Divers :**

Les résultats financiers seront présentés lors de l'assemblée ordinaire du 20 novembre prochain.

La directrice du collège constituant de Joliette et le directeur du collège constituant de Terrebonne ainsi que le directeur général assurent une présence à L'Assomption auprès du comité de direction. La situation est stable et il y a une bonne collaboration du personnel. Il importe de stabiliser l'équipe de direction.

#### **239.6 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 16 h 47.

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée